

Economie de la fonctionnalité, objets connectés, circuits courts de proximité : trois tendances mises à l'honneur lors des 3^{èmes} Assises de l'Économie circulaire

Les 27 et 28 juin 2017, l'ADEME organise les 3^{èmes} Assises de l'Économie Circulaire à la Maison de la Chimie, à Paris. Alors que de plus en plus d'acteurs adoptent les principes de l'économie circulaire – entreprises, territoires, citoyens, etc. – l'ADEME s'efforce de généraliser plus encore ces pratiques au travers de partages d'expérience, d'appels à projets, d'études ou encore de guides pratiques. Ces Assises sont l'occasion pour l'ADEME de mettre en avant trois applications concrètes et d'avenir en faveur du développement de l'économie circulaire.

Au rythme actuel de croissance de la consommation mondiale, si nous ne changeons rien, **nous consommerons 183 milliards de tonnes de matières premières dans le monde en 2050 contre 85 milliards de tonnes actuellement**. Certaines ressources sont déjà surexploitées, ou en voie d'extinction, tandis que la population mondiale est en constante augmentation. Alors que la communauté internationale se mobilise pour le climat, et que les Nations Unies évoquent la nécessité de diviser par cinq la consommation de matières premières dans les pays développés d'ici 2050, **l'économie circulaire se pose comme une réponse de gestion sobre et efficace des ressources mais également comme une promesse de croissance et de développement d'emplois peu délocalisables**.

[Découvrez l'infographie interactive « L'ADEME et l'économie circulaire »](#)



L'ADEME participe à cette prise de conscience et encourage les acteurs de tous secteurs à agir dans le cadre de la démarche d'économie circulaire, en développant des actions et solutions pour réduire et optimiser l'utilisation des ressources. **Plus globalement, c'est aussi une mutation profonde de nos organisations, tant locales que mondiales, et de nos modes de vie, que l'ADEME promeut.**

Les trois tendances et modèles d'avenir que sont **l'économie de la fonctionnalité**, les impacts des **objets connectés**, et les **circuits courts** font partie de ces mutations qui peuvent contribuer à ces objectifs, tout en restant vigilant sur les conséquences environnementales.

⇒ L'économie de la fonctionnalité, vers un modèle économique d'avenir

L'ADEME a publié une étude prospective sur l'économie de la fonctionnalité qui explore les fondements d'un nouveau modèle économique, appréhende ses potentialités en termes de développement durable et présente les projets d'acteurs les plus prometteurs. L'étude propose des récits prospectifs (par exemple la lettre d'un maraîcher en 2050 à son petit-fils lui expliquant l'évolution de son métier) et cette vision à 2050 permet, de s'approprier les différentes dimensions de ce modèle économique en rupture.

L'économie de la fonctionnalité : de quoi parle-t-on ?

L'économie de la fonctionnalité consiste à fournir aux entreprises, individus ou territoires, **des solutions intégrées de services et de biens reposant sur la vente d'une performance d'usage ou d'un usage et non sur la simple vente de biens**. Ces solutions doivent permettre une moindre consommation des ressources naturelles dans une perspective d'économie circulaire, un accroissement du bien-être des personnes et un développement économique.

Pour en savoir plus : cf. [fiche synthétique étude Economie de la fonctionnalité](#)

⇒ Objets connectés : réduction des ressources et impact sur l'emploi

L'étude de l'ADEME sur les objets connectés à internet de six familles de produits (électroménager, électronique grand public, informatique télécommunication, santé et bien-être, domotique et chauffage) vise à anticiper à l'horizon 2020 les impacts sur les emplois de service et de maintenance ainsi que sur la formation qu'il est nécessaire d'adapter aux nouveaux besoins. Les interventions de maintenance, rendues plus simples par cette évolution, permettront une longévité accrue des produits, et donc une réduction des ressources mobilisées.

3 enseignements ressortent :

- Les dysfonctionnements des produits, justifiant une intervention de maintenance, réparation ou échange, seront davantage liés à l'environnement numérique de l'objet et ses usages qu'à l'objet lui-même,
- De nouvelles compétences vont être nécessaires : le conseil préventif sur la bonne utilisation des objets (détecter et prévenir l'utilisateur en amont de la panne) et l'assistance à distance

(détermination et localisation des anomalies), avec notamment la création de « chatbots » et de FAQ qui pourront répondre aux usagers et favoriser la réparation à distance,

- Dès lors, un nouveau système de formation, plus systémique et collaborative, interbranches, devra être privilégié.

Pour en savoir plus : cf. [fiche synthétique Etude sur les objets connectés](#)

⇒ **Les circuits courts alimentaires de proximité**

Dans un contexte mondialisé, les circuits courts apparaissent comme une réponse tant aux attentes des consommateurs (de juste prix, de qualité, de fraîcheur...), des producteurs (sécurisation de son modèle économique, reconnaissance du métier), ou même d'un territoire (création d'emplois locaux, économie sociale et solidaire, lien social). Dès lors qu'ils sont optimisés et sous certaines conditions, les circuits courts de proximité présentent un potentiel intéressant en terme de réduction de gaz à effet de serre, bénéfice accru lorsqu'ils sont associés à une offre de produits de l'agriculture biologique, plus efficace en ressources.

L'ADEME encourage ce mode de distribution qui redonne du sens et surtout de la « valeur » à l'alimentation et constitue un levier pour l'évolution globale du système alimentaire (transport, saisonnalité, équilibre alimentaire, répartition de la valeur économique...)

Pour en savoir plus : cf. [fiche synthétique Avis ADEME Les circuits courts de proximité](#)

Pour aller plus loin :

- **Rapport et Synthèse de l'étude sur l'économie de la fonctionnalité :** <http://www.ademe.fr/vers-economie-fonctionnalite-a-haute-valeur-environnementale-sociale-2050>
- **Rapport et synthèse de l'étude sur les objets connectés :** <http://www.ademe.fr/impact-developpement-objets-connectes-reparation-competences-formation>
- **L'Avis de l'ADEME sur les circuits courts de proximité :** <http://www.ademe.fr/avis-lademe-alimentation-circuits-courts-proximite>

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr

 [@ademe](https://twitter.com/ademe)